

**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**



23093006

e.

Tribunal de l'Entreprise du Hainaut
Division Charleroi

07 JUL. 2023

Le Greffier

N° d'entreprise : **0748 629 370**

Nom

(en entier) : **SANTUS PIETER**

(en abrégé) :

Forme légale : **SRL**

Adresse complète du siège : **Rue Notre Dame 7 à 7130 Binche**

Objet de l'acte : démission de monsieur Pieter Santus de toutes activités dirigeantes

Procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 19 juin 2023

Sont présents :

Madame Madeleine Santus

Monsieur Pieter Santus

Monsieur Tristan Santus

La séance est ouverte à 18 heures sous la présidence de madame Madeleine Santus.

Ordre du jour : démission de monsieur Pieter Santus de toutes activités dirigeantes

L'assemblée générale extraordinaire du 2 mars 2023 avait admis, à l'unanimité, le transfert de toutes les parts sociales de monsieur Pieter Santus au profit de madame Madeleine Santus et de monsieur Tristan Santus.

Conséquemment à cette résolution, ne détenant plus aucune part dans la société, monsieur Pieter Santus quittait l'organe de gestion et démissionnait de toutes activités dirigeantes.

Cette décision n'ayant pas été clairement inscrite dans le procès-verbal de cette assemblée générale, elle n'avait pas pu être actée dans la Banque Carrefour des Entreprises.

La présente assemblée a pour but de rectifier cette lacune et elle propose d'entériner la démission de monsieur Pieter Santus de toutes ses activités au sein de la société.

La présente résolution est d'application immédiate et est adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19 heures après lecture et approbation du présent procès-verbal.

L'administratrice,

Madeleine SANTUS

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad -- 19/07/2023 -- Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du **Volet B** : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).